

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 2 juillet 2010

Service instructeur  
Service Prospective et Aménagement

N° CP 2010 3-5-2

Service consulté

**SUBVENTIONS POUR FRAIS D'ETUDES RELATIVES AUX DOCUMENTS  
D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT  
DÉCISION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Résumé : *Décision d'attribution de subventions d'un montant total de 1 859,00 € en faveur d'une commune pour des études liées aux documents d'urbanisme.*

Ce rapport présente un dossier de demande d'attribution de subventions déposé par la commune de SICKERT pour des études d'urbanisme.

Ce dossier concerne une révision de POS pour transformation en PLU.

Il convient de rappeler que l'Assemblée Départementale a adopté, le 9 décembre 2009, de nouvelles dispositions en faveur des procédures d'urbanisme et d'aménagement. Elle a retenu un taux de subvention de 50 % du coût HT de l'étude pour l'élaboration des documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme ou Carte Communale), un taux de 50 % pour les modifications, révisions simplifiées et révision de PLU ou de POS consécutives et exclusivement motivées par un projet d'aménagement d'initiative départementale, 10 % pour les révisions de POS entraînant leur transformation en PLU et un taux de 50 % pour les études d'Approche Environnementale en Urbanisme à condition qu'elles soient cofinancées par l'ADEME.

La fréquence séparant deux procédures est fixée à 15 ans pour les révisions.

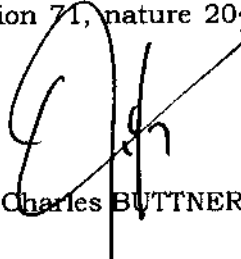
L'application de ces critères conduit donc à la recevabilité du dossier figurant sur le tableau joint en annexe et qui concerne la collectivité suivante :

- une révision de POS et transformation en PLU, subventionnée à hauteur de 10 % du coût HT des études, pour la commune de SICKERT.

La participation départementale pour ce dossier s'élève à **1 859,00 €**.

Ces montants seront prélevés sur le chapitre 204, fonction 71, nature 20414, programme F215 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 02 JUILLET 2010

Urbanisme réglementaire PLU  
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PLU04392	<b>SICKERT</b> Rev POS PLU - SICKERT	18 590,00	10%	1 859,00
			<b>Total</b>	<b>1 859,00</b>